



*Les rues aux enfants, rues pour tous sont des rues que l'on ferme à la circulation motorisée (temporairement ou non) où les enfants et les jeunes peuvent s'exprimer, ne rien faire, jouer gratuitement, en toute sécurité et tranquillité.*

L'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), le Caféoïde, Rue de l'avenir et Vivacités Ile-de-France ont lancé ensemble le 20 novembre 2017, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, un deuxième appel à projets intitulé « Rues aux enfants, rues pour tous ».

## Résultats de l'appel à projets national

### Des rues aux enfants qui se multiplient ...

A la suite de cette initiative, 56 projets ont été reçus : 39 dans les régions en dehors de l'Ile-de-France, 17 pour l'Ile-de-France dont 8 pour Paris. Ils ont été adressés par des villes de toutes tailles, des villages, des structures municipales de proximité (cafés des enfants, centres sociaux, MJC, Maison de la citoyenneté, etc.) et des associations de quartier et de soutien à la parentalité. Lors d'un jury présidé par Thierry Paquot, Professeur émérite des Universités, 52 projets « Rues aux enfants, rues pour tous » ont été jugés recevables. Parmi eux, 19 projets concernent des sites en politique de la ville. En 2016, 43 dossiers avaient été envoyés au collectif, qui ont initié un réseau national, consolidé à la suite du **Forum national** qui a réuni en mars 2017, une centaine de participants.

### ... Et qui portent des valeurs

Les « Rues aux enfants, rues pour tous » sont des rues citoyennes qui s'appuient sur l'implication de tous les acteurs, enfants, jeunes et adultes du quartier, de l'élaboration à l'évaluation en passant par la réalisation. Les règles communes sont le fruit d'une création collective partagée et concertée. L'objectif est d'encourager la capacité à agir de chacun. Cette démarche propose un terrain d'expérimentation pour de nouvelles pratiques de l'espace public, permettant le partage, la rencontre entre tous par le jeu, la découverte, le débat et la réappropriation de l'espace public. Une **charte** élaborée par le collectif et les porteurs de projets a été adoptée en octobre 2017.

### Un accompagnement en vue de la remise d'un label

Les porteurs de ces projets bénéficieront entre 2018 et 2019 d'un accompagnement, d'une aide adaptée et d'un soutien technique assurés par les membres du collectif et plusieurs porteurs de projets labellisés en 2016 dans la perspective de la **remise du label** le jour de leur réalisation. Une valorisation sera réalisée à cette occasion et complétée par une communication nationale à l'occasion du deuxième Forum qui aura lieu au printemps 2019.

### Une dynamique nationale portée au niveau régional

Le collectif va poursuivre les démarches nécessaires auprès des ministères et des organismes concernés pour enrichir la mise en place de groupes d'appuis régionaux et assurer la pérennisation de cette dynamique. Par ailleurs, la demande d'une inscription d'un statut de la « **rue réservée au jeu** » dans notre législation, à l'instar de ce qui existe en Belgique, a été formulée.

Pour en savoir plus : [www.ruesauxenfants.com](http://www.ruesauxenfants.com)

Le Collectif « Rues aux enfants, rues pour tous »

